

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 69 du 10 septembre 2021**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 4

#### **ARRÊTÉ n° 542-2021/ARM/DPMM/SRM/OFF**

fixant la liste des brevets et qualifications militaires exigés pour l'admission aux formations d'accès au corps des officiers spécialisés de la Marine sur demande et au choix.

Du 31 août 2021

# ARRÊTÉ n° 542-2021/ARM/DPMM/SRM/OFF fixant la liste des brevets et qualifications militaires exigés pour l'admission aux formations d'accès au corps des officiers spécialisés de la Marine sur demande et au choix.

Du 31 août 2021

NOR A R M B 2 1 0 2 1 3 8 A

Texte(s) abrogé(s) :

À compter du 1er janvier 2022

> [Arrêté n° 0-14018-2020/ARM/DPMM/SRM/OFF du 27 août 2020 fixant la liste des brevets et qualifications militaires exigés pour l'admission aux formations d'accès au corps des officiers spécialisés de la marine sur demande et au choix.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [220.2](#).

Référence de publication :

BOC n°69 du 10/9/2021

La ministre des armées,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire 4. Le personnel militaire, Livre premier ;

Vu le décret n° 2008-938 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps des officiers de marine et des officiers spécialisés de la marine (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 20) ;

Vu l'[arrêté du 31 mars 2009 fixant la liste des brevets ouvrant l'accès aux échelles de solde n° 3 et n° 4 au personnel non officier de la marine nationale et les conditions requises pour leur obtention](#),

Arrête :

**Art. 1er.** Le présent arrêté a pour objet de lister, en application des points b) et c) du point 2 de l'article 6 du décret du 12 septembre 2008 modifié susvisé, les brevets et qualifications militaires que doit détenir le personnel non officier pour l'admission aux formations d'accès au corps des officiers spécialisés de la Marine sur demande et au choix.

**Art. 2.** En application du point c) du point 2 de l'article 6 du décret du 12 septembre 2008 modifié, susvisé, la liste des brevets et certificats militaires est fixée ainsi qu'il suit :

SPÉCIALITÉS	BREVETS ET QUALIFICATIONS MILITAIRES EXIGÉS :
Armes-équipements (ARMEQ)	BREVET SUPÉRIEUR, CERTIFICAT OU BREVET DE MAITRISE, AVEC, LE CAS ÉCHÉANT, L'EXIGENCE D'UNE MENTION OU D'UNE BRANCHE PARTICULIÈRE  BS détecteur <sup>(1)</sup> , BS détecteur anti-sous-marins <sup>(1)</sup> , BS électronicien d'armes <sup>(1)</sup> , BS mécanicien d'armes, BS missilier artillerie <sup>(1)</sup> , BS missilier armes sous-marines <sup>(1)</sup> , BS opérations titulaire d'un des certificats ou d'une des mentions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes de détection électromagnétique (COPDEM) ;</li> <li>— chef d'équipe et de maintenance des</li> </ul>

- systèmes de guerre électronique (COPSGE) ;
- chef d'équipe et de maintenance des systèmes de lutte sous la mer (COPDSM) ;
- chef d'équipe et de maintenance des systèmes de combat (COPSDC) ;
- chef d'équipe et de maintenance des systèmes d'armes missiles sol-air moyenne portée (COPSAM) ;
- chef d'équipe et de maintenance des systèmes d'armes d'autodéfense et mer-mer (COPARM) ;
- chef de central opérations de sous-marin nucléaire d'attaque (C CHEFCOSNA) ;
- chef de central opérations de sous-marin nucléaire d'attaque de type Suffren (C CHEFCOSFE) ;
- chef de central opérations de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » version M51 (C CHEFCO M51) ;
- analyste acoustique (C ANALBRUIT).

BS de toutes spécialités titulaire d'un des certificats suivants :

- technicien supérieur système d'armes de dissuasion des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins type « Le Triomphant » version M51 (CSADSUP M51) ;
- conduite du système inertiel de navigation sur sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (CSINELETRI) ;
- qualification de bâtiment d'essais et de mesures branche informatique (CQUALBEMINF)<sup>(1)</sup> ;
- qualification de bâtiment d'essais et de mesures branche conduite d'essais (CQUALBEMCE) ;
- qualification de bâtiment d'essais et de mesures branche radar (CQUALBEMRAD) ;
- qualification de bâtiment d'essais et de mesures branche télémesures

	<p>(CQUALBEMTEL).</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- hydraulique (HYDRAULIQUE) ;</li> <li>- technologie des systèmes armes-équipements du domaine des opérations (TECHOPS/LAS) ;</li> <li>- mécanicien d'armes (ARMES) ;</li> <li>- système d'armes missiles sol-air (SAM) ;</li> <li>- système de direction de combat (SDC) ;</li> <li>- systèmes d'armes de dissuasion (SAD) ;</li> <li>- système inertiel de navigation (SIN) ;</li> <li>- acoustique et vibrations (ACOUVIB) ;</li> <li>- opérations aéro-maritimes (OPS/AM).</li> </ul> <p>BS détecteur <sup>(1)</sup>, BS électronicien d'armes <sup>(1)</sup>,détecteur anti-sous-marins <sup>(1)</sup> BS mécanicien d'armes ou BS opérations titulaire du BM suivant : électronicien (ÉLECTRO).</p>
Conduite nautique (NAUTI).	<p>BS navigateur <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS navigateur-timonier.</p> <p>BM commandement – organisation branche NAVIT (COMORG).</p>
Contrôleur de circulation aérienne/contrôle (CCA/CTL).	<p>BS contrôleur d'aéronautique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détenir la qualification MCONTSUVIS et avoir suivi le stage chef CONTA.</li> </ul>
Contrôleur de circulation aérienne et infrastructures aéroportuaires (CCA/CAI).	<p>BS contrôleur d'aéronautique.</p>
Contrôleur d'opérations aériennes (COA).	<p>BS de toutes spécialités aéronautiques.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire du certificat d'interprétation d'imagerie d'origine spatiale(CIMOSPA).</p> <p>BS détecteur <sup>(1)</sup> ou opérations titulaire du certificat d'analyste en guerre électronique (CANELINT).</p> <p>BS de toute spécialité titulaire du certificat de la filière OPSAé planification et programme des opérations aéromaritime (SQ POPSAé).</p>

<p>Électricité (ELECT).</p>	<p>BS électrotechnicien. BS de toutes spécialités titulaire d'un des BM suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— électronicien (ELECTRO) ;</li> <li>— automatismes, puissance « électrique-navires » (AUTOPELEC).</li> </ul> <p>BM électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO) titulaire de l'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUAPROSNA) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUAPROSFE) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C QUAPROSNLE).</li> </ul> <p>BM atomicien de spécialité électricien titulaire de la mention : maître adjoint chaufferie, machine ou usine électrique sur Porte-Avions Nucléaire (MADJ ATO PAN).</p> <p>BS spécialiste d'atelier naval branche secteur équipements et systèmes électriques (ELESY).</p> <p>BM chef de service navire sur petit bâtiment (COMENERG).</p>
<p>Energie - Propulsion Nucléaire (EPNUC).</p>	<p>BS des spécialités électrotechnicien ou mécanicien naval titulaire du certificat supérieur d'atomicien (CSUP ATOMICIEN) et de l'un des certificats ou d'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— chimiste nucléaire de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C CHIMITRI) ;</li> <li>— chimiste nucléaire de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C CHIMISNA) ;</li> <li>— chimiste nucléaire de sous-marin nucléaire d'attaque de type</li> </ul>

- « Suffren » (C CHIMISFE);
- ;
- instrumentiste de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C INSTRUTRI);
- instrumentiste de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C INSTRUSNA);
- instrumentiste de sous-marin nucléaire d'attaque de type Suffren » (C INSTRUSFE);
- instrumentsite propulsion SNA type « Suffren » (M INSTRUPROPSFE);
- instrumentiste de porte-avions nucléaire (CINSTRUPAN);
- instrumentiste propulsion de porte-avions nucléaire (PAN) (CINSPROPAN);
- rondier atomeur chaudière (superviseur chaudière) sur porte-avions nucléaire(MCOAUXIPAN);
- ;
- rondier atomeur machine (superviseur machine) sur porte-avions nucléaire (MCHEFPROPAN);
- chef de compartiment machine sur sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (M CHEFPROTRI);
- spécialiste de l'usine de maintenance de l'usine électrique de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (M CHEFELECTRI);
- instrumentiste de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (CINSTRUTRI);
- instrumentiste de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (CINSTRUSNA);
- ;
- instrumentiste de sous-marin nucléaire d'attaque de type Suffren (CINSTRUSFE);
- instrumentiste propulsion SNA type « Suffren » (M INSTRUPROPSFE);
- instrumentiste de porte-avions nucléaire (CINSTRUPAN);
- instrumentiste propulsion de porte-

avions nucléaire (PAN)  
(CINSPROPAN);

- rondier atomeur  
chaufferie (superviseur  
chaufferie) sur porte-  
avions  
nucléaire(MCOAUXIPAN)  
;
- rondier atomeur  
machine (superviseur  
machine) sur porte-  
avions nucléaire  
(MCHEFPROPAN);
- chef de compartiment  
machine sur sous-  
marin nucléaire lanceur  
d'engins type « Le  
Triomphant »  
(MCHEFPROTRI);
- spécialiste de l'usine de  
maintenance de l'usine  
électrique de sous-  
marin nucléaire lanceur  
d'engins type « Le  
Triomphant »  
(MCHEFELECTRI).

BM radioprotection  
(RADIOPROT).

BM électromécanicien de  
propulsion de sous-marins  
(EMPRO) titulaire de l'un  
des certificats suivants :

- chef de quart  
propulsion de sous-  
marin nucléaire  
d'attaque de type  
« Rubis » (C QUAPROSNA)  
;

- chef de quart  
propulsion de sous-  
marin nucléaire  
d'attaque de type  
« Suffren » (C  
QUAPROSFE);

- chef de quart  
propulsion de sous-  
marin nucléaire lanceur  
d'engins type « Le  
Triomphant » (C  
QUAPROSNLE).

BM atomeur de toutes  
spécialités titulaire de la  
mention maître adjoint  
chaufferie, machine ou  
usine électrique sur Porte-  
Avions Nucléaire (MADJ ATO  
PAN).

<p>Finances, logistique et ressources humaines (FILORH).</p>	<p>BS agent postal <sup>(1)</sup>.  BS assistant de commandement <sup>(1)</sup>.  BS assistant de foyer <sup>(1)</sup>.  BS commis aux vivres <sup>(1)</sup>  BS cuisinier.  BS fourrier <sup>(1)</sup>.  BS maître d'hôtel <sup>(1)</sup>.  BS restauration <sup>(1)</sup>.  BS restaurateur.  BS secrétaire militaire <sup>(1)</sup>.  BS comptable logisticien.  BS gérant de collectivité.  BS gestionnaire des ressources humaines.  BM logistique.  BM finances publiques et comptabilité générale (COMPTAFIN).  BM directeur délégué d'organisme de restauration, d'hébergement et loisir (DDORHL).  BM spécialiste en ingénierie des compétences (INGCOMP).</p>
<p>Fusilier-protection (FUPRO).</p>	<p>BS fusilier.</p>

<p>Informatique générale (INFOG).</p>	<p>BS informaticien d'informatique générale <sup>(1)</sup>.  BS informaticien d'informatique spécifique branche sous-marin <sup>(1)</sup>.  BS spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications.  BS de toutes spécialités titulaire d'un des BM suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cybersécurité (CYBER) ;</li> <li>- réseaux (RESEAUX) ;</li> <li>- technologie des systèmes et réseaux (TECHSYR) ;</li> <li>- appui SIC au commandement à la maîtrise de l'information (ASCM) ;</li> <li>- sécurité des systèmes d'information (SSI) ; <sup>(1)</sup></li> <li>- assistant à la maîtrise d'ouvrage d'un système d'information (AMOSIC) <sup>(1)</sup>.</li> </ul> <p>BS d'hydrographe et de météorologiste océanographe titulaire du certificat de programmeur (CPROGRAM) <sup>(1)</sup> ou du certificat d'administrateur systèmes et réseaux d'hydrographie, d'océanographie et de météorologie (CSYSRES-HOM).</p> <p>BS spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications ou BS informaticien branche sous-marin <sup>(1)</sup> titulaire du BM électronicien (ELECTRO).</p>
<p>Inspecteur de la sécurité de la défense (INSED).</p>	<p>BS inspecteur de la sûreté navale <sup>(1)</sup>.  BS inspecteur de sécurité de la défense</p>

Maintenance aéronautique(MAERO).	BS électromécanicien d'aéronautique <sup>(1)</sup> . BS électronicien d'aéronautique <sup>(1)</sup> . BS mécanicien d'aéronautique <sup>(1)</sup> . BS mécanicien de bord d'aéronautique <sup>(1)</sup> . BS maintenance porteur aéronautique. BS maintenance avionique aéronautique. BS armement aéronautique navale. BS personnel navigant technique (PNTECH). BM gestion pont d'envol hangar.
-------------------------------------	---

<p>Mécanique (MECAN).</p>	<p>BS spécialiste d'atelier naval.</p> <p>BS mécanicien-électricien d'atelier militaire de la flotte <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS mécanicien-électricien de direction de port <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS mécanicien-électricien automobile <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS mécanicien-électricien de base navale <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS mécanicien naval.</p> <p>BS électrotechnicien titulaire du BM logistique (LOG).</p> <p>BM chef de service navire sur petit bâtiment (COMENERG).</p> <p>BM électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO) titulaire de l'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUAPROSNA) ;</li> <li>— chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUAPROSFE) ;</li> <li>— chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C QUAPROSNLE).</li> </ul> <p>BS mécanicien naval titulaire du BM hydraulique (HYDRAULIQUE).</p> <p>BM atomicien de spécialité mécanicien naval titulaire de la mention : maître adjoint chaufferie, machine ou usine électrique sur Porte-Avions Nucléaire (MADJ ATO PAN)</p> <p>BM logistique (LOG).</p> <p>BM machine thermique (MACHTHERM).</p>
<p>Officier sport (EPMS).</p>	<p>BS sport.</p> <p>BS entraînement physique, militaire et sportif.</p>

<p>Opérations de guerre des mines (OPGDM).</p>	<p>BS détecteur anti-sous-marins titulaire du certificat supérieur de lutte contre les mines (CLUTTEMINSUP) (1).</p> <p>BS opérations titulaire du certificat de chef d'équipe et de maintenance des systèmes de guerre des mines (COPGDM).</p> <p>BS plongeur démineur.</p> <p>BM plongée (PLONGEE).</p> <p>BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations branche GDM (TECHOPS/GDM).</p>
<p>Opérations de lutte au-dessus de la surface (OPLAS).</p>	<p>BS détecteur (1).</p> <p>BS électronicien d'armes (1).</p> <p>BS opérations titulaire d'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes de détection électromagnétique (COPDEM) ;</li> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes de guerre électronique (COPSGE) ;</li> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes de combat (COPSDC) ;</li> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes d'armes missiles sol-air moyenne portée (COPSAM) ;</li> <li>— chef d'équipe et de maintenance des systèmes d'armes d'autodéfense et mer-mer (COPARM).</li> </ul> <p>BM opérations aéro/maritimes (branche surface) (OPS/AM branche surface).</p> <p>BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations branche LAS (TECHOPS/LAS).</p> <p>BM système d'armes missiles sol-air (SAM).</p> <p>BM système de direction de combat (SDC).</p>
<p>Opérations de lutte sous la mer (OPLSM).</p>	<p>BS détecteur anti-sous-marins (1).</p> <p>BS opérations titulaire du certificat de chef d'équipe et de maintenance des systèmes de lutte sous la mer (COPDSM).</p>

BS de toutes spécialités titulaire d'un des certificats :

- chef de centrale opérations de sous-marin nucléaire d'attaque type « Rubis » (C CHEFCOSNA) ;

- chef de centrale opérations de sous-marin nucléaire d'attaque type « Suffren » (C CHEFCOSFE) ;

- chef de centrale opération de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » version M51 (C CHEFCO M51) ;

- certificat d'analyste acoustique (CANALBRUIT).

BS de toutes spécialités titulaire d'un des BM suivants :

- technologie des systèmes armes-équipements du domaine des opérations, branche sous-marine (TECHOPS/SOUM) ;

- opérations aéromaritimes, branche sous-marin (OPS/AM, branche SOUM) ;

- acoustique et vibration (ACOUVIB).

BS navigateur <sup>(1)</sup> ou BS de navigateur-timonier titulaire du certificat :

- de chef de quart navigation de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUANAV SNA) ;

- de chef de quart navigation de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUANAV SFE).

BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations branche LSM.

Opérations-environnement (OPENV).	BS météorologiste océanographe. BS guetteur de la flotte. BM hydrographe. BM météorologiste océanographe et opérations (ENVMOPS). BM commandement – organisation branche GUETF (COMORG/GUETF).
Opérations transmissions (OPTRA).	BS radiotélégraphiste <sup>(1)</sup> . BS spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications. BS spécialiste des réseaux et des télécommunications. BS spécialiste des systèmes numériques. BS transfiliste <sup>(1)</sup> . BS transmetteur <sup>(1)</sup> . BS de toutes spécialités titulaire d'un des BM suivants :  - systèmes satellites (COMSAT) ;  - cybersécurité (CYBER) ;  - réseaux (RESEAUX) ;  - sécurité des systèmes d'information (SSI) <sup>(1)</sup> ;  - technologie des communications (TECHNOCOM) ;  - technologie des systèmes et réseaux (TECHSYR) ;  - appui SIC au commandement à la maîtrise de l'information (ASCM).
Psychologie appliquée (PSYAP).	BS infirmier <sup>(1)</sup> . BS de toutes spécialités titulaire d'un master de psychologie.
Relations publiques (R PUB).	BS de toutes spécialités.

<p>Renseignement - Relations internationales (RENRI).</p>	<p>Renseignement du deuxième niveau (CRENS 2) et BS de toutes les spécialités titulaires d'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- opérateur linguiste d'interception (COPLIN) ;</li> <li>- détecteur et analyste des signaux électromagnétiques (CDASEM) ;</li> <li>- opérateur d'écoute de deuxième niveau (COPECOUT2) ;</li> <li>- interpréteur d'imagerie d'origine spatiale (CIMOSPA) ;</li> <li>- analyste ROEM de deuxième niveau (CANAROEM2) ;</li> <li>- analyste traitant de deuxième niveau (CANATRAIT2) ;</li> <li>- renseignement d'origine humaine marine de deuxième niveau (CRHM2) ;</li> <li>- analyste de guerre électronique depuis plus de trois ans (CANELINT confirmé).</li> </ul> <p>BM analyste en guerre électronique (ANAGE). BM renseignement (RENS).</p>
<p>Sécurité (SECUR).</p>	<p>BS électromécanicien de sécurité <sup>(1)</sup>. BS marin-pompier. BS sécurité du navire (SECNAV). BS marin-pompier de la flotte (MARPO). BS marins-pompiers de Marseille. BM environnement / prévention (ENV/PREV). BM chef de garde marins-pompiers (CDG).</p>

Tactique aéronautique (TACAE).	<p>BS détecteur navigateur aérien.</p> <p>BS détecteur anti-sous-marins de bord.</p> <p>BS électronicien de bord d'aéronautique <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS guerre électronique et transmission de bord.</p> <p>BS hélicoptériste de l'aéronautique navale.</p> <p>BS opérations/électronicien de bord d'aéronautique <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS opérations/détecteur navigateur aérien <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS opérations branche aéronautique.</p> <p>BS de toute spécialité titulaire du certificat de la filière OPSAé planification et programme des opérations aéromaritime (SQ POPSAé).BM opérations aéro/maritimes (branche aéronautique) OPS/AM aéronautique.</p>
(1) les brevets, les brevets supérieurs et certificats ne sont plus attribués.	

**Art. 3.** En application du point b) 2 de l'article 6 du décret du 12 septembre 2008 modifié, susvisé, la liste des qualifications militaires exigées par spécialité concernée pour la condition de temps de service dans la Marine de quinze ans au moins est fixée ainsi qu'il suit :

SPÉCIALITÉS	BREVETS ET QUALIFICATIONS MILITAIRES EXIGÉS : BREVET SUPÉRIEUR OU BREVET DE MAÎTRISE
Conduite nautique (NAUTI).	<p>BS navigateur <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS navigateur-timonier.</p> <p>BM commandement – organisation branche NAVIT (COMORG).</p>
Electricité (ELECT).	<p>BM électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO) titulaire de l'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUAPROSNA) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUAPROSFE) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C QUAPROSNLE).</li> </ul>

<p>Énergie - Propulsion Nucléaire (EPNUC).</p>	<p>BM électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO) titulaire de l'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUAPROSNA) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUAPROSFE) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C QUAPROSLE) ;</li> </ul> <p>BM atomicien de toutes spécialités titulaire de la mention maître adjoint chaufferie, machine ou usine électrique sur Porte-Avions Nucléaire (MADJ ATO PAN).</p>
<p>Mécanique (MECAN).</p>	<p>BM électromécanicien de propulsion de sous-marins(EMPRO). titulaire de l'un des certificats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUAPROSNA) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Suffren » (C QUAPROSFE) ;</li> <li>- chef de quart propulsion de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (C QUAPROSLE).</li> </ul> <p>BS mécanicien naval titulaire du BM hydraulique (HYDRAULIQUE).</p> <p>BM atomicien de spécialité mécanicien naval titulaire de la mention maître adjoint chaufferie, machine ou usine électrique sur Porte-Avions Nucléaire (MADJ ATO PAN).</p> <p>BM logistique (LOG).</p> <p>BM machine thermique (MACHTHERM).</p> <p>BM chef de service navire sur petit bâtiment (COMENERG).</p>

Opérations de guerre des mines (OPGDM).	<p>BS détecteur anti-sous-marins titulaire du certificat supérieur de lutte contre les mines (CLUTTEMINSUP) <sup>(1)</sup>.</p> <p>BS opérations titulaire du certificat de chef d'équipe et de maintenance des systèmes de guerre des mines (COPGDM).</p> <p>BS plongeur démineur.</p> <p>BM plongée (PLONGEE).</p> <p>BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations branche GDM (TECHOPS/GDM).</p>
Opérations de lutte au-dessus de la surface (OPLAS).	<p>BS détecteur <sup>(1)</sup>, BS électronicien d'armes <sup>(1)</sup>, BS opérations titulaire du BM électronicien (ELECTRO).</p> <p>BM opérations aéro/maritimes (branche surface) (OPS/AM branche surface).</p> <p>BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations branche LAS (TECHOPS/LAS).</p> <p>BM système d'armes missiles sol-air (SAM).</p> <p>BM système de direction de combat (SDC).</p>
Opérations de lutte sous la mer (OPLSM).	<p>BS détecteur anti-sous-marin<sup>(1)</sup>, ou BS opérations titulaire du BM électronicien (ELECTRO) ou du BM technologie des systèmes armes-équipement du domaine des opérations (TECHOPS).</p> <p>BS navigateur<sup>(1)</sup> ou BS de navigateur-timonier titulaire du certificat de chef de quart navigation de sous-marin nucléaire d'attaque de type « Rubis » (C QUANAV SNA).</p>
(1) les brevets, les brevets supérieurs et certificats ne sont plus attribués.	

**Art. 4.** [L'arrêté n° 0-14018-2020/ARM/DPMM/SRM/OFF du 27 août 2020](#) fixant la liste des brevets et qualifications militaires exigés pour l'admission aux formations d'accès au corps des officiers spécialisés de la Marine sur demande et au choix est abrogé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Art. 5.** Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
directeur du personnel militaire de la marine,*

Guillaume GOUTAY.